

Les Guerres de Bourgognes (1474-1477)



Constituant une frontière naturelle et par là même une terre d'accueil, les Montagnes et Le Locle ont été en première ligne en cas de conflits entre les puissances européennes. L'un des principaux et derniers affrontements du Moyen Âge a été les Guerres de Bourgognes. Entre le royaume de France et le Saint-Empire, les Terres du Milieu, pour reprendre une lexicologie tolkienne, étaient conduites par l'ambitieux duc Charles de Bourgogne (1433-1477).

Par sa position, à la limite de la Bourgogne, Le Locle risquait d'être aspiré par le Conflit ouvert entre Charles dit « le Téméraire », Louis XI (1423-1483) et les Confédérés.

Le Duché de Bourgogne

Au 15^e siècle, le duché de Bourgogne était l'un des plus puissants et prospères États européens. Philippe le Bon (1396-1467), le « Grand-duc de l'Occident », était parvenu à unir et enrichir ses territoires. Attirant mécènes et artistes, ceux-ci s'étendaient de la mer du Nord à la Franche-Comté. À sa mort, son fils Charles ambitionne d'étendre son territoire, et ce... jusqu'à la mer Méditerranée !

Dans les faits et dès son accession au duché, Charles doit faire face à plusieurs soulèvements, qu'il réprime par la force. Son ambition passe par des jeux d'alliances, mais aussi par des guerres territoriales. C'était sans compter sur son cousin, Louis XI, roi de France. Ce dernier s'allie et arme les confédérés des huit cantons suisses[1]. Ces derniers se préparent à affronter, avec leurs alliés, dont

les seigneuries de Valangin et Neuchâtel, le duché.

Les Bernois prennent position au Locle

Alliés à Berne, les seigneurs de Valangin autorisent des détachements confédérés à prendre position dans la Mère commune. En effet, Le Locle étant situé sur un axe stratégique, Berne craint une attaque des Bourguignons par les Montagnes. Cette menace est d'autant plus réelle que Les Brenets, contiguës au Locle, sont sujets à de nombreux tiraillements et revendications entre les ducs de Bourgogne, le prieuré de Morteau et les seigneurs de Valangin. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la frontière, marquée par les bassins du Doubs, est perméable.

Les incursions des deux côtés étant fréquentes, ce qui devait arriver, arriva. Un jour, les Bourguignons causèrent la mort de deux paysans dans la vallée du Locle tout en s'appropriant le « *bétail de toute la vallée* »[2]. Des Loclois et Sagnards détruisirent les ponts sur les rives du Doubs, afin de les empêcher de fuir. À l'arrivée des Bourguignons, ils les tuèrent. Après le combat, « *une centaine de cadavres* »[3] jonchèrent les rives ou sont retrouvés dans l'eau.

Par sa position stratégique, Le Locle fut aussi un point de renseignement important. Ainsi, un courrier du Locle informa le Seigneur de Valangin que Charles le Téméraire allait finalement passer par le sud du Jura pour ce qui allait être les dernières batailles de ce conflit majeur du 15^e siècle. Passant par Orbe en prenant la route de Neuchâtel, le Duc prend Grandson et sa garnison. Malgré la promesse faite d'épargner les hommes suite à leur reddition, le Téméraire les fait pendre. Les Confédérés et leurs alliés sont furieux. Ils prennent Grandson, forçant Charles à abandonner ses coffres. La débâcle du Grand Duc vient de commencer. À l'instar du Seigneur de Valangin, Jean d'Arberg II, plusieurs Loclois participeront vraisemblablement à la bataille de Morat en 1476.

Bref, comme nous l'apprenions à l'école : « *Charles le Téméraire perdit à Grandson son trésor, à Morat son armée et à Nancy... la vie* ». Ainsi prit fin le duché de Bourgogne, qui vit le démantèlement du duché entre la France et l'Empire, ainsi que le renforcement de la Suisse, du moins son mercenariat, sur le plan des puissances militaires européennes.

Les Guerres de Bourgogne « *accélèrent le mouvement de rapprochement du Pays de Neuchâtel avec la Suisse* ». Après les bourgeois de Valangin, Berne étend sa protection en 1476 aux gens du Locle et de la Sagne[4]. En 1480, forts de la victoire des alliés suisses, les Brenets sont également rattachés à la seigneurie de Valangin.

[1] La Confédération des huit cantons est constituée d'Uri, Schwyz, Unterwald, Lucerne, Zurich, Zoug, Glaris et Berne.

[2] FAESSLER, François, *Histoire de la Ville du Locle : des origines à la fin du XIX^e siècle*, Édition de la Baconnière, Neuchâtel, 1960, p. 24.

[3] FAESSLER, p. 24.

[4] MOREROD, Jean-Daniel & BARTOLINI, Lionel, « Neuchâtel et la Suisse, un long et bon voisinage ». In JELMINI, Jean-Pierre, *Canton de Neuchâtel, 1814-2014 : deux siècles en Suisse*, Éditions Belvédère, La Chaux-de-Fonds, 2014, p. 21.

-> Frise chronologique